

A propos des laminak

Etudiant depuis longtemps le *Franchissement des fleuves*, nous avons publié sous ce titre un long article à suite dans la revue toulousaine *Lo revelh d'oc* (1975-1977). Dans cet article il est singulièrement fait état des ponts du diable. Un thème attesté en Occident de la Scandinavie incluse à la Grèce péninsulaire y compris. A l'intérieur de ce vaste territoire, nous nous sommes documentés sur la légende de quelque 200 ponts dits du diable. De cette enquête il résulte que:

1.° le motif cesse d'être populaire vers l'année 1700. Peu avant cette date il a été encore construit un pont du diable dans le département de l'Aude. Après cette date, l'effondrement des ponts en construction, ou récemment construits, n'est plus attribué à l'intervention du diable, mais à une défaillance ou à une erreur techniques, de nature très positive;

2.° dans son principe, le motif légendaire remonte au moins à la protohistoire, c'est-à-dire au temps où la construction d'un pont, violation de l'ordre cosmique, engendrait des terreurs paniques qui ne pouvaient être surmontées qu'au prix de rites conjuratoires (comme au pont Sublicius, à Rome). Ainsi s'explique que les Indoeuropéens primitifs n'aient pas construit de ponts et qu'il n'existe pas d'appellation indoeuropéenne de ce genre d'édifice;

3.° lorsque le christianisme se répand en Europe, le diable prend la place du génie des eaux ou de la divinité fluviale et il est traité de la même manière qu'eux. On se le concilie et l'on en fait même un co-bâtitseur *en l'achetant*, ce qui, dans une perspective chrétienne, ne peut être conçu autrement que sous la forme d'une *monnaie de singe*. Mais à cela près, les éléments constitutifs du thème légendaire (mythèmes) restent partout les mêmes, des parages de la Mer du nord à ceux de la Méditerranée.

A cette dernière règle, il existe cependant deux exceptions. L'une affecte une masse immense, à savoir toute l'Europe orientale; l'autre un secteur résiduel très restreint, le Pays basque.

LE CAS DE L'EUROPE ORIENTALE

En procédant à notre enquête, nous n'avons pas été peu surpris de constater qu'on ne trouvait pas trace de ponts du diable en Europe orientale.

Nous avons longtemps cherché la solution de cette énigme singulière jusqu'au jour où nous l'avons découverte, un peu par hasard, dans la *Revue de l'histoire des religions* de 1902¹. Sainéan Lazare, qui ne s'intéressait pas particulièrement aux ponts du diable, y fait état des rites sacrificiels pratiqués dans l'Europe de l'est lors de construction d'édifices divers et singulièrement de ponts. A l'origine, comme au pont Sublicius de Rome, l'on pratiquait des sacrifices humains. Puis, par atténuation du rite (en vertu du phénomène bien connu qu'on est convenu d'appeler *hiérodulie*), l'on substitua aux hommes des animaux, voire de simples objets symboliques. Mais quelle que soit la nature du sacrifice, il reste que si le rituel n'est pas respecté, il y a danger d'effondrement du fait de la colère des génies des eaux. C'est donc à ces derniers qu'il est fait allusion, mais pas encore au diable. Propagée par des musiciens tsiganes, la légende a envahi à peu près toute la péninsule balkanique, voire la Crète.

LE CAS DU PAYS BASQUE

En France, la légende du pont du diable se retrouve à peu près partout identique à elle-même et les variantes sont insignifiantes. On ne trouve d'exceptions véritables que dans l'extrême Sud-ouest, exceptions qui sont toutes localisables dans le Pays basque ou les confins immédiats: pont d'Espès à Espès-Undurein (canton de Mauleón-Licharre), pont d'Utsales à Saint-Pée-sur-Nivelle (canton d'Ustaritz) et pont de Licq à Licq-Athérey (canton de Tardets). Ici la légende est restée plus proche des origines que dans le reste de la France: ce n'est pas le diable qui intervient, mais les *laminak*. A cette nuance près qu'à Espès les *laminak* s'appellent entre eux *Guilen*, c'est-à-dire *Guillaume*, sobriquet diabolique. Mais précisément à Espès, nous nous situons dans une zone marginale.

AUTRES TRAITS SPECIFIQUES

Nous l'avons remarqué déjà: l'hydronymie euskarienne est la seule de son genre à l'extrémité de la péninsule eurasiatique². De ce phénomène nous avons tenté une interprétation en référence à la méthode comparative. Et confirmation de cette interprétation vient de nous en être donnée par un spécialiste de l'onomastique canadienne qui, sans s'être jamais concerté avec moi, a découvert que l'hydronymie était victime de mutations brusques et intégra-

1 T. 45, p. 362 et suiv.

2 Cf. "Fontes linguae Vasconum", núm. 18, pp. 307-323.

A PROPOS DES LAMINAK

les lorsqu'une ethnie nouvelle se substituait, par éviction, à une ethnie antérieure³.

Plus récemment, en étudiant les empilements de pierres, nous avons été amenés à constater que les traités dits *bakiak*, cousins germains, selon toute probabilité, des *lies et passeries* des Pyrénées romanes, constituent vraisemblablement des contrats comme l'on n'en trouve nulle part ailleurs dans le monde. De cette dernière particularité, nous traiterons prochainement dans un article intitulé *Bakiak egin*.

H. POLGE

³ Jean POIRIER, *Les noms de lieux amérindiens du Québec face aux conquérants*, article encore inédit.

